

---

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

---

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

PC-CP (2017) 5

STATISTIQUES PENALES ANNUELLES DU CONSEIL DE L'EUROPE (SPACE)  
REUNION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX SPACE I

*(20-21 mars 2017)*

RÉSUMÉ

Document préparé par la DG I – Droits de l'Homme et État de droit, Conseil de l'Europe

## I. Introduction

1. Quarante-et-une personnes venant de 33 États membres du Conseil de l'Europe et représentant 35 administrations pénitentiaires ont participé à la réunion.
2. Cette réunion a été ouverte par Ivan Koedjikov, Chef du Service de la lutte contre la criminalité, DG Droits de l'Homme et État de droit, Conseil de l'Europe.
3. Les participants ont été informés de l'importance et des modalités d'utilisation des statistiques SPACE dans l'optique du Conseil de l'Europe, ainsi que du point de vue des administrations pénitentiaires nationales, des chercheurs et experts travaillant dans ce domaine, et des médias.
4. Les participants ont aussi reçu des explications sur l'importance de disposer d'une étude longitudinale des tendances carcérales en Europe (2005-2015). À cet égard, toutes les administrations pénitentiaires avaient au préalable reçu les données qu'elles avaient communiquées au cours des onze années passées pour de dernières vérifications et rectifications.

## II. Objectif de la réunion

5. L'objectif de la réunion était d'examiner les résultats de cette importante collecte de statistiques, menée tous les ans par des administrations pénitentiaires d'États membres du Conseil de l'Europe au cours des dix dernières années en vue d'intensifier l'échange d'informations et de connaissances entre les correspondants nationaux SPACE et l'équipe d'experts scientifiques de l'Université de Lausanne (Suisse), chargée de la collecte de ces données. La réunion visait en outre à aborder certains points fondamentaux liés à la méthodologie de la collecte, ainsi qu'à la conformité et à la comparabilité des données recueillies dans toute l'Europe.
6. Le but de la première séance était de montrer aux correspondants nationaux à quoi les données SPACE servent et peuvent servir. L'objectif était qu'ils se rendent compte de l'importance de leur contribution au projet, et des répercussions de cette contribution et de leur investissement dans la collecte et le partage des données.
7. La deuxième séance visait à permettre une discussion de groupe interactive et dynamique. Quatre groupes ont donc été formés, un membre de l'équipe SPACE assurant la médiation pour chacun d'entre eux. L'objectif de cette discussion de groupe était de débattre de l'étude longitudinale en général, ainsi que d'indicateurs spécifiques, pays par pays. Les experts ont ainsi appris à connaître les particularités propres à chaque pays, ce qui permettra d'apporter des améliorations au questionnaire, au rapport et à l'étude longitudinale.
8. Pendant les troisième et quatrième séances, l'équipe SPACE souhaitait exposer certaines des difficultés inhérentes à la collecte et à l'analyse de données, et en particulier des problèmes méthodologiques résultant de différentes interprétations du questionnaire. Il a été demandé aux participants de faire part de leurs impressions et leurs opinions sur la situation concrète

de leur pays. L'équipe SPACE désire en outre connaître les difficultés que les correspondants nationaux rencontrent en répondant au questionnaire SPACE I, afin, encore une fois, d'apporter des améliorations au questionnaire, à la collecte et à l'analyse de données, et donc au rapport ainsi qu'à l'étude longitudinale.

### III. Sujets de préoccupation des correspondants

9. Pendant les deuxième, troisième et quatrième séances, plusieurs points ont été soulevés qui méritent d'être approfondis. Certains de ces points concernent tous les pays, tandis que d'autres sont propres à certains pays. Ces sujets sont énoncés ci-après :

#### III.1. Préoccupations d'ordre général :

- Nombre total de détenus : les condamnés sous surveillance électronique devraient-ils être inclus dans le nombre total de détenus ?
- Le problème que pose la surveillance électronique en tant que peine alternative et phase finale d'une peine d'emprisonnement.
- Capacités : les capacités doivent être estimées de façon plus précise. Tous les pays n'évaluent pas leurs capacités selon les mêmes critères : par exemple, certains se fondent sur le nombre total de cellules, d'autres sur le nombre total de détenus que peut accueillir chaque cellule, d'autres encore sur le nombre de lits disponibles. Il conviendrait en outre de noter que dans de nombreux pays ne souffrant globalement pas d'un problème de surpeuplement, certaines prisons peuvent tout de même être surpeuplées sans que cela ne se voie à l'étude des données d'ensemble sur la capacité carcérale de ces pays.
- Étrangers : les correspondants nationaux ont marqué leur intérêt pour la distinction entre les étrangers légalement établis dans un pays et ceux ne l'étant pas.
- Il faudrait alors inclure une définition de ce que signifie être légalement établi dans un pays.
- Statut juridique : tous les pays ne peuvent pas toujours fournir des données aussi détaillées sur le statut juridique des détenus. Peut-être la question mériterait-elle d'être reformulée.

#### 10. Infraction principale :

- Les catégories ne correspondent parfois pas aux catégories juridiques en vigueur dans chaque pays ; par conséquent, de nombreux pays ne possèdent pas d'informations à communiquer à ce sujet.
- Une catégorie concernant les infractions routières devrait être incluse dans le questionnaire.

11. Lors du calcul du nombre de détenus condamnés pour les principaux types d'infractions existants, il faut garder à l'esprit que la définition de l'homicide peut varier et que dans les pays scandinaves, le viol est défini de façon très large (il englobe notamment le concept du viol en ligne). Par conséquent, il se peut que les résultats obtenus ne soient pas aisément

comparables d'un pays à l'autre. La question des détenus condamnés pour de multiples infractions a aussi fait l'objet d'une discussion, et il a été décidé de ne les compter qu'en lien avec l'infraction principale dont ils ont été accusés ou pour laquelle ils ont été condamnés.

12. La question de la comptabilisation des détenus condamnés pour crime organisé et terrorisme a aussi été soulevée.
13. Il a par ailleurs été souligné qu'il existe une différence entre les principaux types d'infractions pour lesquels des hommes et des femmes sont incarcérés, et que celle-ci ne se voit pas facilement à l'étude des données.
14. Il a en outre été mentionné qu'il est extrêmement difficile de recueillir des données relatives à la cybercriminalité, car dans de nombreux pays, la cybercriminalité ne constitue pas une infraction distincte mais un facteur de qualification dans d'autres infractions. Il en va de même pour le terrorisme : dans de nombreux pays, ce crime spécifique n'existe pas en tant que tel.
15. Entrées dans les établissements pénitentiaires : il conviendrait d'inclure une question sur le nombre total d'entrées suivant une hospitalisation. Quand un détenu est hospitalisé, certaines administrations pénitentiaires comptabilisent cette hospitalisation comme une libération ; par conséquent, il faudrait aussi prendre en compte l'entrée du détenu (après hospitalisation).
16. Les concepts d'hospitalisation temporaire/à long terme devraient éventuellement être inclus et définis.
17. Sorties d'établissements pénitentiaires : il conviendrait d'ajouter un point sur les sorties faisant suite à un transfert dans un autre pays de l'UE.
18. Décès : les causes exactes du décès ne sont pas toujours connues, et parfois, ces informations ne sont disponibles que plus tard. La question mériterait donc d'être simplifiée pour n'inclure que les décès par homicide et par suicide.
19. Personnel : les catégories doivent être reformulées.

### III.2. Préoccupations particulières :

20. En Belgique et en France : la distinction entre « écroué » et « écroué détenu » cause quelques problèmes, en particulier en ce qui concerne le calcul de la densité de la population carcérale. Les deux pays proposent de calculer une densité ajustée.
21. En Arménie et en Allemagne : les correspondants nationaux des deux pays ont mentionné que le questionnaire devrait énoncer les types d'homicide à inclure dans la catégorie « homicide » générale, de sorte que chaque pays procède à un décompte selon les mêmes critères.

### III.3. Demandes particulières :

22. Quelques correspondants nationaux ont souligné qu'ils disposent de peu de temps pour répondre au questionnaire et que certaines informations ne sont pas disponibles avant la fin de l'année. Ils souhaiteraient disposer d'un délai plus long pour remplir le questionnaire, afin d'envoyer des données plus exactes et plus complètes.

#### IV. Récapitulatif et suivi

23. Il a été convenu que le projet de rapport longitudinal serait envoyé à tous les participants pour qu'ils procèdent à de dernières vérifications avant sa publication à la fin du mois d'avril 2017. Toute information supplémentaire, clarification de donnée, etc., devra parvenir à l'équipe d'experts avant la fin du mois de mars 2017.

24. Tous les participants étaient très satisfaits des résultats de cette réunion (la deuxième à avoir lieu depuis le début du projet SPACE I en 1983). La précédente réunion des correspondants nationaux s'était tenue en 2013, et seul un tiers d'entre eux y avait pris part ; ce qui montre la nécessité de se réunir régulièrement. En effet, les intervenants changent et les nouveaux venus doivent être informés par leurs prédécesseurs et par l'équipe d'experts SPACE des exigences relatives à la collecte de données.

25. La réunion a permis aux participants de rencontrer l'équipe d'experts SPACE, ainsi que leurs collègues d'autres pays, de construire un réseau et de convenir de méthodes de travail, de définitions, de délais, de résultats.

26. Tous les participants étaient d'avis que lors de leur prochaine rencontre, il leur faudrait davantage de temps pour travailler en petits groupes et passer d'un groupe à l'autre afin de pouvoir discuter en détail des questions en suspens et afin d'apprendre comment les choses fonctionnent dans d'autres pays.